

Le Tétrás-lyre en Isère

*Aménageurs, gestionnaires
et usagers de la montagne,
soyons vigilants*



Le **Tétras-lyre**, oiseau **emblématique** de la montagne

Le Tétras-lyre est une espèce à haute valeur patrimoniale pour l'Isère car il est indissociable de la notion de richesse et de diversité du milieu montagnard.

Notre département accueille 10% de la totalité des effectifs vivant en France, soit 2 000 à 2 500 oiseaux adultes.

Leur présence a été observée au moins une fois par an pendant les dix dernières années dans 114 des 533 communes iséroises. La population semblait régresser inexorablement, mais aujourd'hui on enregistre une phase (fragile) de stabilité grâce aux efforts déployés pour maintenir des conditions d'habitat favorable à l'espèce.

Distribution de l'habitat favorable au Tétras-Lyre dans les massifs isérois
(année 2000 source FDCI)



Légende

 Habitat Tétras-lyre



Un habitat particulièrement riche

Le Tétrasyre fuit les paysages homogènes. Pour satisfaire les impératifs de son cycle annuel de vie (parades nuptiales, nidification, élevage des jeunes et hivernage) il lui faut une végétation diversifiée et du calme.

Il affectionne tout particulièrement les zones de transition situées entre 1400 m et 2300 m, avec leurs mosaïques de forêts claires, de sous-bois bien développés, l'alternance de prairies et de landes à rhododendrons et myrtilles.

Ces espaces montagnards biologiques de qualité représentent environ 350km², soit 3% du territoire départemental. La grande majorité est répertoriée comme espaces naturels remarquables* (parcs nationaux, réserves naturelles, zones d'intérêts communautaires...).

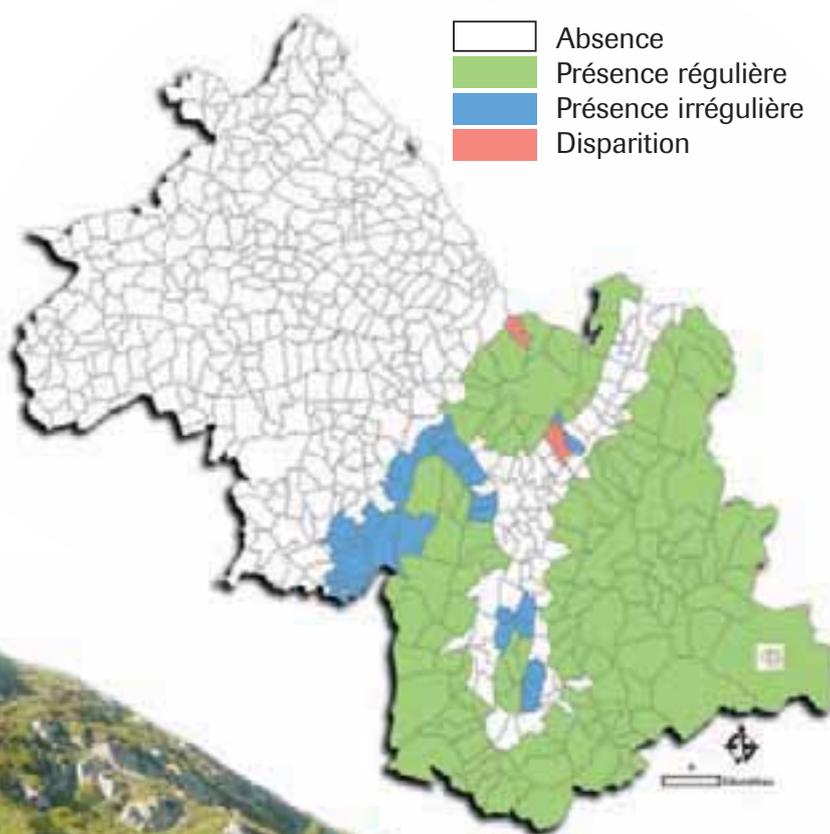
C'est dire si le Tétrasyre et son habitat méritent une vigilance soutenue.

Statut communal du Tétrasyre en Isère (année 2000 source OGM)

Légende

Statut communal

-  Absence
-  Présence régulière
-  Présence irrégulière
-  Disparition



Des **menaces** au fil des saisons

Malheureusement, le réchauffement climatique, la déprise de l'agriculture de montagne, le développement des activités de tourisme hivernal et estival compromettent le territoire du Tétralyre et la pérennité de l'espèce.

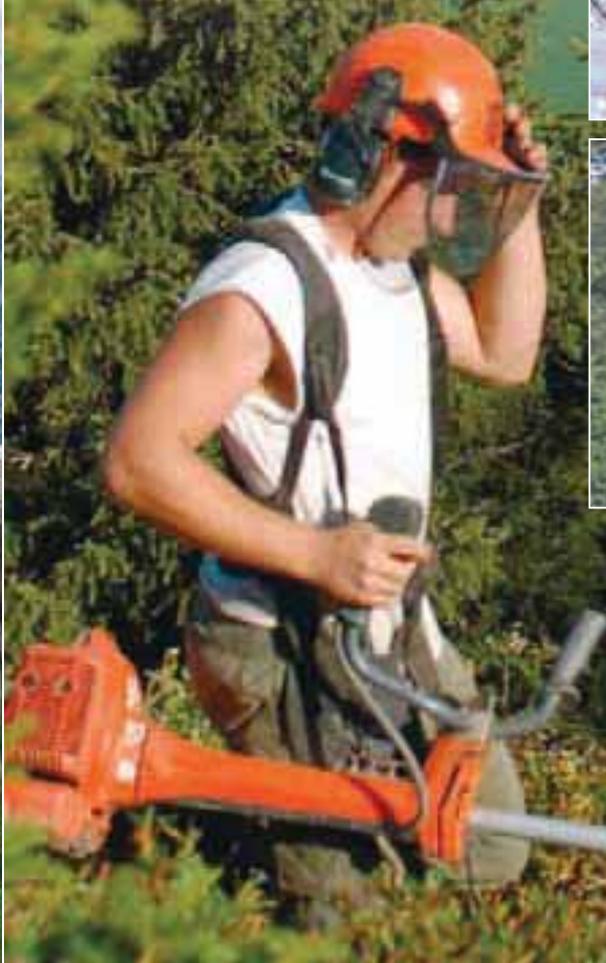
Son milieu de vie s'uniformise et se fragmente. Il se referme sous les actions conjuguées du développement de la végétation ligneuse en altitude et de l'abandon des alpages.

A cette évolution progressive s'ajoutent les conséquences néfastes des activités humaines qui coïncident dans le temps et dans l'espace à son rythme de vie : dérangement hivernal dû à la pratique du ski hors-piste et de la raquette, collision dans les câbles... ; piétinement des nichées en été, prédation par les chiens divagants...



Nous **pouvons sauvegarder** le **Tétras-lyre** et son **habitat**

I est pourtant possible de prendre des mesures pour limiter ces impacts : étudier les secteurs fréquentés par les oiseaux avant tout aménagement, sensibiliser les usagers de la montagne, améliorer la gestion cynégétique, limiter les accès au hors-pistes par des filets, visualiser les câbles meurtriers, baliser certaines zones sensibles, développer la signalétique et l'information, entretenir les espaces favorables, retarder certains travaux forestiers...



Le **Tétralyre** dans les **communes** des **massifs** de l'**Isère**

Les tableaux suivants présentent par massifs les communes de l'Isère où a été observée de façon régulière ou non la présence du Tétralyre.

Ils indiquent également le niveau d'intérêt de conservation de l'espèce (de 1 à 3) par rapport au massif et au département.

1^{er} exemple : Clavans, en Oisans

Le niveau d'intérêt de conservation de l'espèce à l'échelon départemental est faible en raison du peu d'habitats favorables. Mais il est important sur le plan alpin, le Massif de l'Oisans accueillant de nombreux effectifs.

2^{ème} exemple : Marcieu, en Matheysine

Sur le plan départemental, le massif du Sinépy présente un grand intérêt, mais pas sur le plan alpin, car trop éloigné des massifs à forts effectifs.

Les partenaires se concertent pour définir ensuite les zones sur lesquelles les actions sur l'habitat seront prioritaires.

MASSIF DE CHARTREUSE

Communes	Priorité alpine	Priorité départementale	Présence
Chapareillan	2	3	régulière
Le Sappey en Chartreuse	2	3	“
Mont Saint Martin	2	1	“
Pommiers la Placette	2	2	“
Proveysieux	2	2	“
Quaix en Chartreuse	2	1	“
Saint Bernard	2	3	“
Saint Christophe sur Guiers	2	2	“
Sainte Marie du Mont	2	3	“
Saint Hilaire	2	3	“
Saint Joseph de Rivière	2	3	“
Saint Julien de Ratz	2	3	“
Saint Laurent du Pont	2	3	“
Saint Nazaire les Eymes	2	1	irrégulière
Saint Pancrasse	2	2	régulière
Saint Pierre de Chartreuse	2	3	“
Saint Pierre d'Entremont	2	3	“
Sarceñas	2	3	“
Voreppe	2	1	“



MASSIF DE BELLEDONNE AUX GRANDES ROUSSES

Communes	Priorité alpine	Priorité départementale	Présence
Allemond	3	3	régulière
Allevard	3	3	“
Auris	3	3	“
Besse	3	3	“
Chamrousse	3	3	“
Clavans en Haut Oisans	3	1	“
Huez	3	1	“
La Chapelle du Bard	3	3	“
La Combe de Lancey	3	3	“
La Ferriere	3	3	“
La Garde	3	1	“
Laval	3	3	“
Le Freney d'Oisans	3	3	“
Les Adrets	3	3	“
Livet et Gavet	3	3	“
Mizoën	3	2	“
Oz	3	3	“
Pinsot	3	3	“
Revel	3	3	“
Sainte Agnès	3	3	“
Saint Martin d'Uriage	3	1	“
Saint Mury Monteymond	3	3	“
Saint Pierre d'Allevard	3	3	“
Séchilienne	3	1	“
Theys	3	3	“
Vaujany	3	3	“
Vaulnaveys le Haut	3	1	“
Villard Reculas	3	2	“

MASSIF DU VERCORS A L'OBIOU

Communes	Priorité alpine	Priorité départementale	Présence
Ambel	2	1	Régulière
Autrans	1	2	“
Beaufin	2	2	“
Château Bernard	2	3	“
Chichilianne	2	3	“
Claix	2	1	“
Clelles	1	1	“
Cordéac	2	3	“
Corrençon en Vercors	2	3	“
Engins	1	2	“
Gresse en Vercors	2	3	“
Izeron	1	1	Irrégulière
La Rivière	1	1	“
Lalley	2	3	régulière
Lans en Vercors	2	3	“
Le Gua	2	3	“
Le Monestier du Percy	2	3	“
Malleval	1	1	irrégulière
Méaudre	1	1	“
Mens	2	3	régulière
Monestier d'Ambel	2	3	“
Montaud	1	1	irrégulière
Noyarey	1	1	“
Pellafol	2	3	régulière
Percy	2	3	“
Prébois	2	1	“
Presles	1	1	irrégulière
Rencurel	1	1	“



Communes	Priorité alpine	Priorité départementale	Présence
Roissard	1	1	régulière
Saint Andéol	2	3	“
Saint Baudille et Pipet	2	3	“
Saint Gervais	1	1	irrégulière
Saint Guillaume	1	3	régulière
Saint Martin de Clelles	2	1	“
Saint Maurice en Trièves	2	1	“
Saint Michel les Portes	2	2	“
Saint Nizier du Moucherotte	2	3	“
Saint Paul de Varcès	2	2	“
Saint Paul les Monestier	1	2	“
Saint Pierre de Cherennes	1	1	irrégulière
Saint Sébastien	2	3	régulière
Sassenage	1	1	irrégulière
Seyssinet Pariset	2	1	“
Seyssins	2	1	“
Tréminis	2	3	régulière
Varces Allières et Risset	2	1	“
Veurey Voroize	1	1	irrégulière
Villard de Lans	2	3	régulière

MASSIF DU TAILLEFER, BEAUMONT, MATHEYSINE ET ECRINS

Communes	Priorité alpine	Priorité départementale	Présence
Chantelouve	3	3	régulière
Cholonge	1	2	“
Entraigues	3	3	“
La Morte	3	3	“
La Motte d'Aveillans	1	1	“
La Motte Saint Martin	1	3	“
La Salette Fallavaux	3	3	“
La Salle en Beaumont	1	2	“
La Valette	1	2	“
Lavaldens	3	3	“
Le Bourg d'Oisans	3	2	“
Le Périer	3	3	“
Les Côtes de Corps	3	1	“
Livet et Gavet	3	3	“
Marcieu	1	3	“
Mayres Savel	1	3	“
Mont de Lans	3	3	“
Monteynard	1	2	irrégulière
Nantes en Ratier	1	1	régulière
Notre Dame de Commiers	1	1	irrégulière
Notre Dame de Vaux	1	1	“



Communes	Priorité alpine	Priorité départementale	Présence
Oris en Rattier	3	3	régulière
Ornon	3	3	“
Oulles	1	2	“
Prunières	1	1	irrégulière
Quet en Beaumont	1	3	régulière
Saint Arey	1	1	irrégulière
Saint Barthélemy de Séchilienne	1	2	régulière
Saint Christophe en Oisans	3	3	“
Sainte Luce	3	3	“
Saint Honoré	1	3	“
Saint Jean de Vaulx	1	1	irrégulière
Saint Laurent en Beaumont	1	1	régulière
Saint Michel en Beaumont	3	1	“
Susville	1	1	irrégulière
Valbonnais	3	3	régulière
Valjouffrey	3	3	“
Venosc	3	3	“
Villard Notre Dame	3	2	“
Villard Reymond	3	2	“
Villard Saint Christophe	1	3	“

Agir pour la **conservation** du **Tétras-lyre** en Isère

Notre mission

L'Observatoire des Galliformes de Montagne rassemble un certain nombre de partenaires gestionnaires d'espaces naturels (Fédérations de chasseurs, Office national des forêts, Office National de la Chasse et de la Faune sauvage, Parcs Naturels Régionaux, Parcs Nationaux, Réserves naturelles, Association Nationale des Chasseurs de Montagne...)

Notre mission commune : assurer annuellement le suivi des populations de Tétras-lyre et mettre en place des actions pour la préservation et l'amélioration de leur habitat.

Votre participation

Contactez-nous sans hésiter. Vous avez un projet d'aménagement, de gestion de l'espace, de loisirs en montagne, nous saurons vous conseiller et vous orienter vers les structures compétentes les plus proches de vous.



Fédération départementale des chasseurs de l'Isère
ZI Mayencin - 2 allée de Palestine - 38610 Gières
Tél. : 04 76 62 97 78 - Fax : 04 76 62 23 04
E-mail : fdci38@orange.fr

